

**Module 712 TD**  
**Enregistrement Comptables des Activités Courantes**

**Entreprise CALAMAR**

Ce cas fait partie d'une ressource qui comprend plusieurs situations simples destinées à la formation en gestion d'étudiants en DUT GEA toute option ou autres formations supérieures en comptabilité et gestion.

**Objectifs des cas proposés :**

- Aborder d'une manière progressive les modalités d'enregistrements comptables des charges de personnel.
- Analyser différentes situations simples.
- Enregistrer les écritures relatives aux salaires, retenues et cotisations sociales des entreprises.
- Enregistrer les règlements des salaires et des cotisations aux organismes sociaux.
- Contrôler les résultats obtenus.

**Période de formation :**

- A l'issue des cours et TD du semestre 1 du DUT GEA et autres formations tertiaires.
- Prérequis des modules :
  - 711 Comptabilité financière : Introduction à la Gestion Comptable,
  - 712 Comptabilité financière : Enregistrements Comptables des Activités Courantes,
  - 112 Outils d'Information et de Communication : logiciel tableur

**Modalités de réalisation :**

- Travail en autonomie de chaque étudiant.
- Accès aux ressources de cours des modules de gestion.
- Assistance de l'intervenant avec vidéoprojection.

**Durées indicatives par TD :** 1 à 2 H selon niveau de difficulté du thème et de performance de l'étudiant.

**Equipements nécessaires :**

- Machines à calculer.
- Poste informatique avec logiciel tableur (conseillé).
- Connexion internet pour accès aux ressources de cours sur IUTenligne.net.
- Plan de comptes.

**Contenus de chaque ressource :**

- Présentation des objectifs spécifiques à chaque TD.
- Situation simple.
- Codifications des opérations.
- Tableaux vides sur tableur pour les écritures au journal.
- Fichier de corrigés avec feuilles.
- Lien avec site officiel.

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Enoncé.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Travail à faire.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Documents.....</b>	<b>3</b>
<b>3.1. Document 1. ....</b>	<b>3</b>
<b>3.2. Document 2. ....</b>	<b>3</b>
<b>3.3. Document 3. ....</b>	<b>4</b>
<b>4. Annexe.....</b>	<b>5</b>

## 1. Enoncé.

Au cours d'un stage au sein de l'entreprise **CALAMAR**, vous participez aux travaux comptables relatifs aux charges de personnel.

On vous communique les documents et annexes suivants :

- Document 1 : Informations extraites du livre de paye.
- Document 2 : Extrait du plan de comptes de l'entreprise.
- Document 3 : Informations relatives aux paiements des salaires et des cotisations sociales.
- Annexe : Journal de l'entreprise.

## 2. Travail à faire.

Enregistrer au journal l'ensemble des écritures relatives aux charges de personnel du mois de janvier selon la méthode directe.

## 3. Documents.

### 3.1. Document 1.

<b>Informations extraites du livre de paye</b>	
Salaires de base	36 000
Heures supplémentaires	3 000
Primes	1 000
<b>Cotisations salariales retenues</b>	
Sécurité Sociale	6 200
Assurance chômage	1 800
Retraites Complémentaires des salariés	1 200
Retraites Complémentaires des cadres	800
APEC	700
Mutuelles complémentaires	500
<b>Cotisations sociales de l'employeur</b>	
Sécurité Sociale	12 000
Assurance chômage	3 200
Retraites Complémentaires des Salariés	2 600
Retraites Complémentaires des Cadres	1 700
APEC	1 100
<b>Mutuelles complémentaires</b>	300
<b>Autres informations</b>	
Acomptes versés et comptabilisés pendant le mois	1 400
Indemnités	1 300
Oppositions sur salaires	600
Congés payés	1 700

### 3.2. Document 2.

#### Extrait du plan de comptes de l'entreprise

4311	Sécurité Sociale (SS) ou Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF)
4371	Pôle Emploi (Assurance chômage)
4372	Caisses de Retraites Complémentaires des Salariés (CRCS) ou Association pour le Régime Retraite Complémentaire des salariés (ARRCO)
4373	Caisses de Retraites Complémentaires des Cadres (CRCC) ou Association Générale Institutions de Retraite Complémentaire des Cadres (AGIRC)
4374	Association pour l'Emploi des Cadres (APEC)
4378	Mutuelles complémentaires

### 3.3. Document 3.

#### Informations relatives aux paiements des salaires et des cotisations sociales

Les salaires nets sont versés par virements bancaires, le dernier jour ouvrable du mois.

Les cotisations sociales sont payées à des dates différentes au cours du mois suivant :

- le 10 pour la Sécurité Sociale,
- le 15 pour Pôle Emploi ?
- le 20 pour les Caisses de Retraites Complémentaires (CRCS) et (CRCC),
- le 25 pour l'APEC,
- le 28 pour les mutuelles complémentaires.

4. Annexe.

Bordereau de saisie - Mois de janvier N - Entreprise CALAMAR					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Rémunérations brutes		
			Cotisations sociales retenues aux salariés		
			Cotisations sociales de l'employeur		
			Paiement des salaires nets		
<b>Totaux</b>					

Bordereau de saisie - Mois de février N - Entreprise CALAMAR					
Date	Comptes	Intitulés	Libellés	Débit	Crédit
			Paiement des cotisations à l'URSSAF		
			Paiement des cotisations à l'assurance chômage		
			Paiement des cotisations de retraite complémentaire des salariés		
			Paiement des cotisations de retraite complémentaire des cadres		
			Paiement des cotisations à l'APEC		
			Paiement des cotisations aux mutuelles complémentaires		
<b>Totaux</b>					